



TROIS QUESTIONS À...

Yannick Belle

Vice-président du conseil général de l'Isère en charge du sport et de la jeunesse

« 6 millions d'euros pour notre politique sportive »

■ Pourquoi le conseil général s'investit-il dans un événement comme l'Open GDF-Suez (1) de l'Isère ?

« Parce que ce tournoi de tennis contribue, comme la Foulée blanche ou la Coupe Icare, au rayonnement sportif de notre département. Il faut rappeler qu'il y a 250 000 licenciés en Isère et 3 500 clubs.

On soutient également ce tournoi parce que c'est un événement populaire qui fait participer l'ensemble des clubs de l'agglomération grenobloise, mais aussi parce qu'il est gratuit, et enfin parce que c'est du sport féminin. Comme on le fait également avec "Claix football" ou les "Amazones" de Sassenage. Ce tournoi permet aussi à des joueuses qui ont décroché un peu pour cause de blessures d'essayer de revenir à leur niveau. »

■ Quelle est la politique du Département aujourd'hui en matière de sport ?

« 6 millions d'euros, c'est le budget global de la politique sportive. Il consiste en un soutien à l'ensemble des comités sportifs que l'on accueille au sein de la Maison des sports. Un soutien logistique, financier. Un soutien aux déplacements des jeunes, notamment des collégiens, pour rester en cohérence avec notre compétence sur les collèves.

On a également lancé trois projets : la démarche "éco-événement" pour impliquer les acteurs du sport dans le développement durable. On leur propose un kit et une démarche pour réduire les déchets sur les manifestations sportives. On va aussi lancer le projet "sport-santé". Il s'agit d'un appel aux associations afin de développer la pratique sportive en tant que facteur santé.

Et enfin, on va développer le projet "Isère nature", qui vise à aménager, sécuriser et promouvoir les pratiques sportives en milieu naturel. »

■ Quelle est la politique menée en faveur du sport de haut niveau ?

« Pour ce qui est du haut niveau, nous avons arrêté l'aide aux sports professionnels, mais on a contractualisé avec les clubs leaders dans leurs disciplines. Avec 39 clubs de l'Isère, nous avons donc établi un contrat de trois ans, qui apporte de la visibilité au club mais aussi un référent unique au sein du conseil général. Le tout avec des objectifs communs, en premier lieu la formation. »

(1) Lire également en pages Sports Isère.